



Le 29 juin 2020

## Express-inFO

### Suivi de la reprise d'activité : épisode 3

Suite à une première réunion d'installation le 27 mai dernier (retrouvez le compte-rendu [ICI](#)), prolongée par celle du 12 (retrouvez le compte-rendu [ICI](#)) le comité de suivi ministériel du plan de reprise d'activité du MTES/MCTRCT était réuni à nouveau le 29 juin. A retenir...

#### Données statistiques sur la position administrative des agents *document consultable [ICI](#) pour la période du 10 au 23 juin*

Depuis le 12 juin, est constatée une nouvelle diminution progressive et continue du nombre d'agents en télétravail, avec un taux qui vient désormais flirter avec les 35 % en fin de période. **Alors que que la dernière consigne de la SG aux services reste « Le télétravail est la norme » !** Il faut dire que les derniers discours présidentiels sont passés par là, laissant presque entendre que la situation était revenue à la normale. En tout cas du point de vue de la protection des salariés...

Ce qui engendre une pression préfectorale sur l'ensemble des services de l'État pour un retour généralisé et forcé en présentiel total. Cette banalisation institutionnalisée de la période pour afficher une reprise d'activité qui ne s'est jamais arrêtée, explique la remontée d'un relâchement général en matière de gestes barrières. **On dirait que tout cela est fait pour se donner rendez-vous pour la deuxième vague...**

Un présentiel qui, lui, augmente toujours de manière très importante (pour atteindre 45 %). Et le croisement des 2 courbes a logiquement donc eu lieu le 17 juin !

**Pour FO, la solution du télétravail reste donc bien une solution à promouvoir durant la période actuelle et jusqu'à septembre (quand elle est volontaire bien entendu).**

**FO reste par ailleurs très vigilante quant à la situation des agents en ASA** (dont la répartition en différentes catégories reste non fiabilisée à ce stade), en particulier les raisons médicales et pour garde d'enfants (situation qui perdure en dépit des affirmations gouvernementales). Et que se passe-t-il au-delà du 10 juillet, date de fin de l'état d'urgence ?

FO attire à nouveau l'attention sur **la tension sociale susceptible de se faire jour durant l'été** : les parents qui se sont retrouvés en ASA durant et après le confinement, à qui l'on a ponctionné massivement des JRJT, à qui on ne donnera pas de prime (prime peut-être financée sur leur CIA de fin d'année), et qui n'auront pas de solution de garde durant la période estivale.

→ en réponse à nos interventions, le DRH apporte les précisions suivantes :

- Sauf consigne gouvernementale explicite, la révision du PRA ministériel n'est pas envisagé (FO y souscrit).

- *Sur la situation des agents en ASA pour raison médicale ou garde d'enfants au-delà du 10 juillet : le DRH dit être en attente des consignes de la part de la Fonction Publique, ce qui n'augure rien de bon ! Là aussi, la solution du télétravail permettrait d'apporter une réponse « gagnant/gagnant ».*

Ces données générales cachent toujours des disparités par type de services ou établissements (le taux de « présentiel » allant de moins de 25 % en AC, 37 % DREAL, 37 % à la DGAC, 51 % en DIRM, jusqu'à 60 % en DIR).

**Une nouvelle fois, FO alerte sur le taux de présentiel constaté en Outre-Mer (67%!) et ce, malgré le contexte sanitaire en Guyane et à Mayotte.**

*→ la DRH en reste au niveau du constat, sans explication ou recherche d'explication. Pire, en Guyane, dans la mesure où l'ex-DEAL a été transférée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, le MTES part du principe qu'il n'est plus responsable de la santé et de la sécurité. Une belle preuve des « acquis » de l'interministérialité pilotée par le seul ministère de l'Intérieur ! FO ne partage pas ce principe et demande une intervention auprès du ministère de l'Intérieur !!!*

## État d'avancement de la mise en œuvre des Plans de Reprise d'Activité

Le tableau de suivi transmis ne marque pas d'évolution par rapport à la dernière version.

FO note l'actualisation du PRA en Guyane le 7 juin pour tenir compte de l'évolution du contexte sanitaire. Mais, dans quel sens et avec quels effets ?

*→ en rapport avec les réponses précédentes sur l'Outre-Mer, la DRH ne dispose pas des éléments.*

Par ailleurs, depuis la dernière réunion, FO a pris acte de la réponse apportée par la DRH en lien avec l'organisation du concours TSPDD spécialité NSMG.

## État d'avancement de la mise à jour des DUERP (documents uniques d'évaluation des risques professionnels) en intégrant le COVID-19

**Petit à petit, la mise à jour des DUERP est opérée dans les services et EP... suivant un taux encore très insuffisant de 40 %.**

Rappelons qu'il s'agit juste d'une obligation réglementaire...

Le verre est encore largement à moitié vide, constat partagé par le DRH qui s'engage à opérer un rappel appuyé aux services et établissements. Pour FO, cela illustre les effets de la réduction continue des effectifs support ainsi que la fatigue des services à l'issue de la période de confinement/déconfinement.

## Suivi de la cellule d'écoute ministérielle

Les données fournies par l'administration confirment le maintien d'un rythme soutenu de saisines sur le mois de juin (23 saisines sur 3 semaines).

**Pour FO, la vigilance doit rester de mise à tous les niveaux pour éviter un « retour de vague » !**

Prochaines échéances :

CHSCT-M le 2 juillet, comité de suivi le 15 juillet, fourniture du bilan sur la prime COVID d'ici fin juillet.